



PLATEFORME VIP

VIEILLISSEMENT ET PRÉCARITÉ, MAIS PAS QUE :
FIN DE VIE, MORT, DEUIL

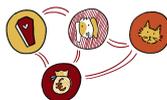
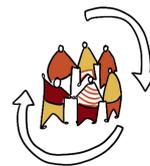
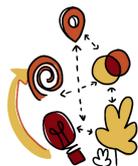
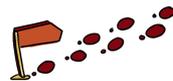
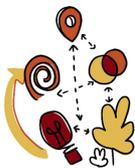
PAS
SANS
NOUS !

RETOUR SUR LES RENCONTRES NATIONALES

ÉDITION 2023

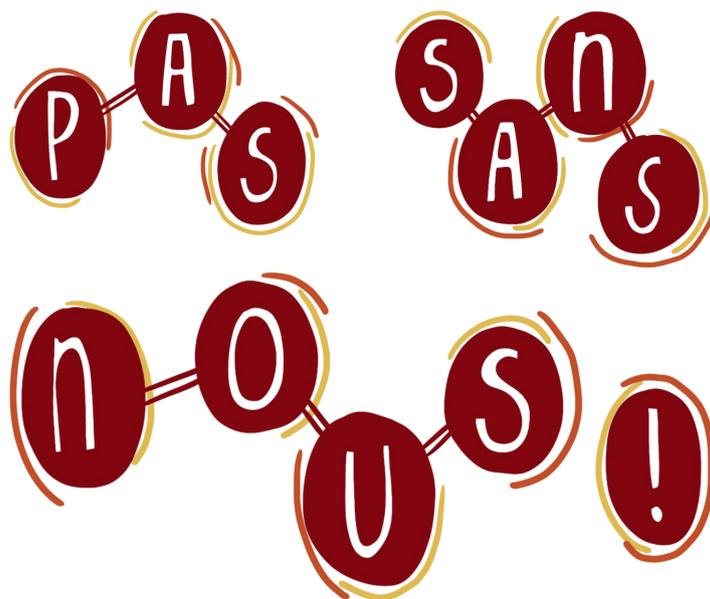
VIEILLISSEMENT, FIN DE VIE, MORT

Les débats actuels ne se feront pas
sans les personnes en situation de précarité !





PLATEFORME VIP



RETOUR SUR LES RENCONTRES NATIONALES

ÉDITION 2023



Rencontres nationales des Personnes Concernées

deuil

Fin de Vie

Viellissement

MORT



S'APPUYER SUR LA COMMUNAUTÉ

sortir du tabou



caisse de solidarité

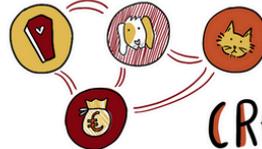
rituels, espaces de paroles, débrouille

gérontho' pensions de famille EPHAD



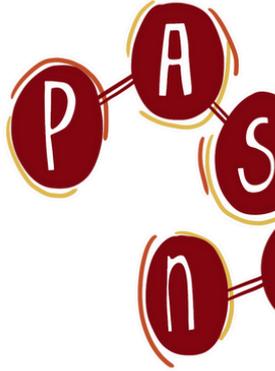
PERMETTRE L'accueil des animaux dans les STRUCTURES

Le deuil animalier



une pompe funèbre

CRÉER un Réseau "SOLAIRE - VÉTÉRINAIRE"



il faut (enfin) le reconnaître



PRÉVENIR et ÉVITER le DÉCOURAGEMENT

la P et/ de la



CRÉER des ESPACES de RECUEIL



Cimetières



jardins du souvenir



autres lieux

⊕ de MOYENS POUR LES PROFESSIONNEL·LES



accès aux informations

formations

disponibilités

G

COÛT de
la MORT

SANS
COUTS!

Préparation
de la retraite



CRÉER un
vichet unique



ÉTENDRE la
SÉCURITÉ à ces FRAIS



INFORMER
contrats, assurances etc



CRÉER la
CONFIANCE



La Lutte contre
l'ISOLEMENT



ALLER VERS

→ *forums*

↓ *stands*

↓ *activités
culturelles
...*



AUGMENTER les
COOPÉRATIONS entre
ASSOS, DISPOSITIFS



PRENDRE en COMPTE
le VIEILLISSEMENT PRÉCOCE

*L'espérance de
vie d'un-e habitant-e
de la rue est de
47 ans*

LUTTER contre
la FRACTURE NUMÉRIQUE



18 & 19 octobre
2023

Le Lieu
Plateforme VIP

*par les habitants
de la rue et de la ville*

Préambule

Le dessin par le trait de Lou



Gd
PI

Vieillessement



Sommaire

Introduction	6
Les Ateliers	10
La mort combien ça coûte ?	12
Le deuil animalier	16
Vieillessement et isolement	20
Conclusion	26



SILENCE!
ON PARLE
SCÈNE OUVERTE
PAR LES ÉLUS DE LA COMMUNE DE
SAMEDI 20 OCT 2018



MERCREDI 18

8^h30 - CAFÉ

9^h30 - INTRO

PAUSE

10^h30 - ATELIER (1)

12^h - On mange!

13^h30 - MISES EN PRATIQUE

PAUSE

15^h30 - ATELIER (2)

17^h - PHOTOMATRONCHE

18^h30 - CONCERT / APÉRO

19^h30 - REPAS

JEUDI 19

8^h30 - CAFÉ

9^h30 - INTRO

10^h - ATELIER (3)

Et chacun gère sa pause.

12^h On mange encore!
REPAS DU MONDE

13^h30 - SPECTACLE

15^h - DEBAT MOUVANT

16^h - CONCLUSION

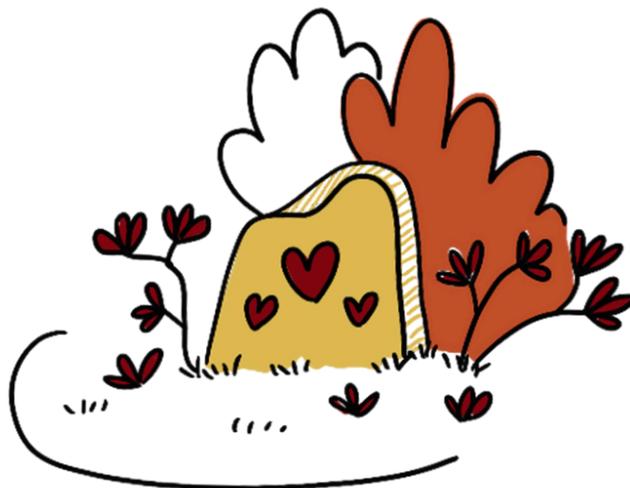
16^h30 RANGEMENT

Et à bientôt!

Introduction







En 2022 nous organisons la 1ère édition des rencontres Nationales *"Pas Sans Nous !"*, journées pensées **par et pour les personnes concernées** pour échanger et mettre au travail les questions de vieillissement, fin de vie, mort et deuil des personnes en situation de précarité.

Des expressions comme *"il faut refaire"*, *"vivement les prochaines rencontres"*, *"on a besoin d'espaces comme ça, partout et plus souvent"* étaient ressorties de manière massive de notre temps de bilan.

C'est pourquoi, la Plateforme ViP a porté une nouvelle fois l'organisation des rencontres nationales *"Pas Sans Nous!"*. Elles se sont déroulées, les 18 et 19 Octobre 2023, au Lieu à Grenoble.

Le principe d'une rencontre par et pour les personnes concernées est resté le même. En revanche, le format a évolué cette année afin de pouvoir travailler plus en profondeur les thématiques choisies et essayer de sortir avec des propositions concrètes.

Le coût de la mort, le deuil animalier, l'isolement des personnes âgées/vieillissantes et la préparation du passage à la retraite sont les quatre sujets sélectionnés par le comité d'organisation. Ils ont été traités au long de ces deux journées en trois temps.

Un programme riche et varié a ainsi été proposé à la cinquantaine de participant·es, sous le regard artistique du trait de Lou qui a mis tout ça en image.

JOUR 1

Accueil et introduction de la journée

SESSION 1 DE TRAVAIL

Temps informatif sur **chaque thématique**
(que nous manque-t-il
pour **bien comprendre** le sujet ?)

Mises en pratique

L'arbre à deuil, l'Odyssée de Max,
le guide et l'aveugle,
le chamboule tout des idées reçues et
le vieillissement dans le monde.

SESSION 2 DE TRAVAIL

Temps de **coconstruction**
(que pouvons-nous mettre en place
pour **améliorer la situation** ?)

Photomatronche sur **l'âgisme**

Apéro en musique avec la Fanfare
"La Mort Subite"

JOUR 2

Restitution des premières sessions de
travail.

SESSION 3 DE TRAVAIL

Réflexion sur la mise en œuvre
d'une **action concrète**

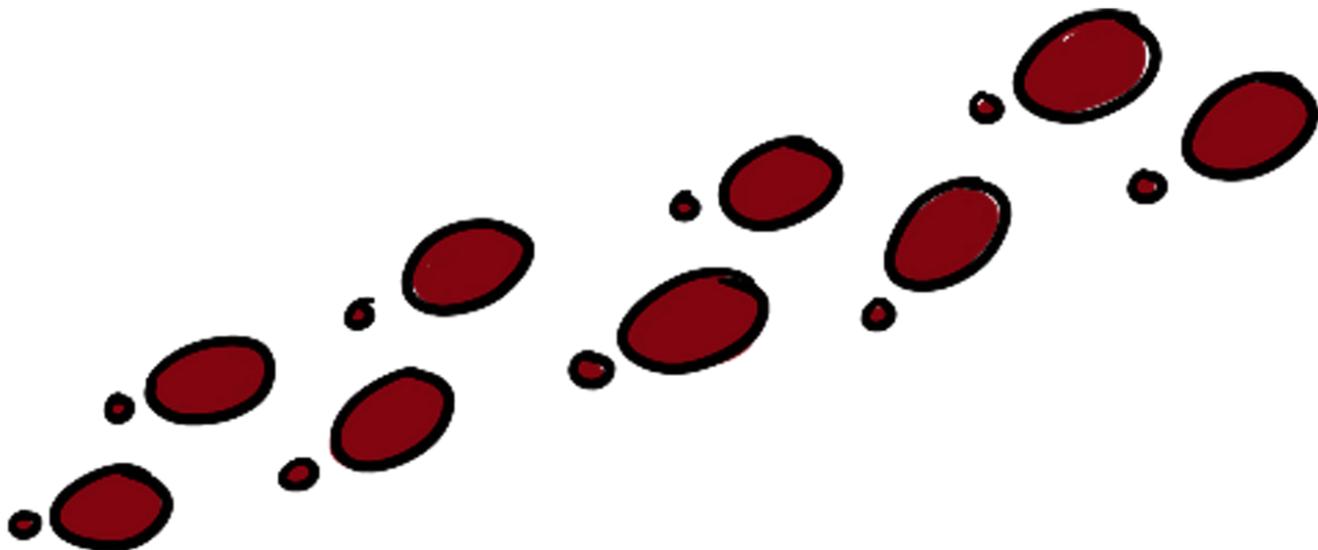
Spectacle gesticulé

"Ridée mais pas fanée"
avec Marianne Blin

Débat mouvant

Cri de **colère** ou de **soulagement** partagé





Le présent document ne se veut pas exhaustif. Il a pour objectif de laisser trace des échanges, craintes et parfois pistes d'amélioration que l'intelligence collective a su faire émerger.

Quatre thématiques ont été abordées :

- Le coût de la mort,
- Le deuil animalier,
- L'isolement des personnes âgées ou vieillissantes
- La préparation du passage à la retraite

Nous les avons mis au travail sur trois temps distincts : un premier temps informatif où les participant.e.s pouvaient poser leurs questions à l'intervenante ressource. Le second temps était dédié à réfléchir collectivement à ce qui pouvait être amélioré et de quelles manières il était possible de le faire. Enfin, pendant le troisième temps une piste était choisie et creusée.

Les pistes présentées ci-après n'en sont pas au même niveau d'aboutissement. Il s'agit d'un rendu en l'état.



Le PréÔ

PASSANS
NOUS!

Mater



AMOUR-
AGE

PAS SANS NOUS !



Les Ateliers

La mort, combien ça coûte ?



Avec

Agathe Benard,
association Thanatosphère

Contexte

On a la représentation que la mort coûte cher. Est-ce vraiment le cas et pourquoi ? Quelles aides peuvent être mobilisées ? Comment anticiper et transmettre ses volontés funéraires ? Comment faire quelque chose qui me ressemble avec peu ou pas de ressource, sans froisser ni ma famille, ni mes ami.e.s, ni ma religion ? Comment faire quand je n'ai pas d'argent ?

Un enterrement coûte en moyenne 3500€, il faut compter beaucoup plus s'il est question d'un rapatriement. En revanche de nombreuses prestations ne sont pas obligatoires et des alternatives existent. Par exemple, des proches peuvent porter le cercueil, le cercueil peut être fait maison ...

Se pose souvent la question de ce qui est autorisé légalement et ce qui est accepté par les pompes funèbres (que ce soit d'un point de vue commercial ou d'assurance).

Si l'aspect financier est un réel enjeu, l'anticipation et le respect du choix de la personne le sont tout autant. Il existe différentes manières d'anticiper et d'exprimer ses volontés, mais encore faut-il les connaître, et quand bien même, cela n'est pas une garantie certaine du respect des volontés. En effet, on peut désigner une personne ayant qualité pour pourvoir aux obsèques, mais que se passe-t-il si elle est aussi dépourvue de ressources ? On peut souscrire à des contrats d'assurance, mais leur compréhension n'est pas toujours simple et parfois on se retrouve à avoir payer pour rien. On peut rédiger nos volontés, et qu'elles ne soient pas communiquées aux bonnes personnes au bon moment.

Des pistes de solutions...

- Étendre la **sécurité sociale à la mort** pour que ce soit pris en charge.
- **Faciliter la compréhension** des contrats.
- Inventer des "trucs" non lucratifs ⇒ Par exemple faire des **chantiers de fabrication de cercueils.**
- S'organiser en dehors des banques, assurances et mutuelles en créant une **Caisse de solidarité/ développant la Solidarité communautaire.**
- Faire "des trucs" **en raccord avec la personne** même si il n'y a pas de sous, ou trop de sous. **Faire du beau et du symbolique.**
- Créer un guide sur la mort combien ça coûte (savoir ce qui est indispensable/obligatoire) et le traduire en différentes langues !\ à la mise à jour de la législation et la prise en compte des différents rites.
- Créer **des espaces plus accueillants** pour le public en amont de la cérémonie plutôt autour du soin du corps, de l'habillement, de la toilette.
- Développer et faire connaître les **Thanadoulas.**
- Mieux informer sur le funéraire, **en parler avant (on mourra pas d'en parler).**
- Former des personnes ressources (pour animer des temps de paroles, échanges, info).

Zoom sur une action

Créer une Caisse de solidarité/Solidarité communautaire : s'organiser en dehors de banques, mutuelles.

Se baser sur l'existant :

- exemple **des caisses de grève loi 1901,** Sur hello asso environ 600 000€ ont été récoltés en 2016
- **Tontine** : groupement, chaque mois les personnes versent une somme et chaque mois c'est une personne différente qui récupère l'argent
- **Petite caisse de solidarité** thématique à Grenoble, caisse "dépanne" (8 donateurs réguliers avec une somme fixe)
=> Importance d'enlever le rapport à la thune
=> Côté collectif important
- A Grenoble **caisse mutuelle** (10% de tes revenus)

Plusieurs questions se posent restent très nombreuses:

- Quels critères ?
- Quelle échelle territoriale ?
- Ouvrir pour les dons mais restreindre pour les bénéficiaires ?
- Importance d'accompagner cette caisse de pédagogie
- Une commission qui décide ? faut il que ce soit institutionnalisé ?
- Qui est à même de porter une telle caisse?



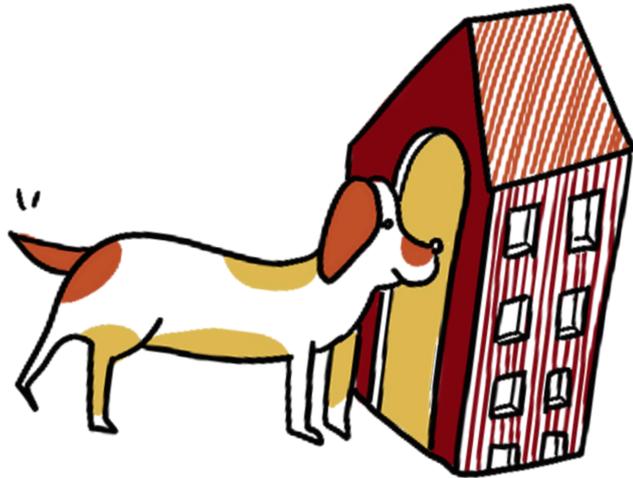


Le deuil animalier

Avec

Marie Cibot,

Vétérinaire spécialisée dans l'accompagnement de la fin de vie des animaux familiers



Contexte

Les animaux ont une place très importante pour nous, personnes précaires ! *« Ma famille, c'est mes animaux ! J'ai 8 enfants ! »*

Plusieurs éléments posent problèmes. Le coût de l'accompagnement des décès des animaux est trop important : l'euthanasie animal, les crémations et les cimetières animaliers c'est cher ! Il n'existe que des solutions auprès d'entreprises privées, sauf quelques exceptions inspirantes ! Il n'y a pas de lieu pour enterrer son animal si on n'a pas de jardin : on fait dans la nature ou dans des parcs sans le déclarer, sans respecter les distances de 30 mètres des habitations ou des cours d'eau.

C'est impossible d'être enterré·e avec ses animaux : cela nie la réalité de beaucoup de personnes pour qui les animaux font partie de la famille et rend encore plus difficile le travail de deuil.

Enfin, le deuil animalier n'est pas reconnu : *« Il y a des gens qui pensent qu'on n'a pas à souffrir de la même façon [que pour les humains] » « j'ai été traumatisé quand son cœur s'est arrêté »*. Les seuls accompagnements proposés le sont par des professionnel·les d'accompagnement du deuil et des psychologues, encore une fois des solutions payantes.

Des pistes de solutions...

- Créer des cimetières animaliers publics.
- Créer des jardins du souvenir des animaux.
- Créer "DELIVERDOG" une asso pour transporter les animaux décédés des personnes n'ayant pas de voiture ou un handicap les empêchant de transporter un corps.
- Développer des réseaux de vétérinaires avec des prix solidaires (sur tous les actes dont la fin de vie).
- Pour les personnes qui ont les moyens : donner des sous aux vétérinaires ou faire des arrondis solidaires pour financer des "consultations suspendues".
- Interpeller les fondations qui proposent des aides financières pour les animaux pour créer des aides ciblées sur la fin de vie.
- Interpeller les Pompes funèbres animalières et travailler avec eux l'accessibilité à leurs prestations : tarifs réduits ? gratuité ? en fonction de ses ressources ?
- Faire du plaidoyer pour être enterré-e avec son animal car il y a des propositions de loi en cours sur le sujet !
- Mieux accompagner le deuil animalier : créer des séances suspendues après des professionnel-les qui proposent un accompagnement au deuil animalier.
- Créer des ateliers, des événements sur le deuil animalier.

Zoom sur une action

Demander la création de cimetière animalier ou de jardin du souvenir public.

Selon les compétences, cela peut se demander aux communes (mairies) ou aux intercommunalités.

Faire un courrier, demander des rendez vous! Appuyé sur une enquête sur le territoire de la ville ou de l'intercommunalité et un petit rapport sur les expériences existantes en France.

Idées de rituels pour son animal. Il est essentiel de faire quelque chose qui nous parle, voici quelques idées partagées dans le groupe :

- Garder des poils de son animal dans une petite fiole
- Garder une dent pour en faire un bijou
- Faire album photo ou un cadre souvenir
- Créer un carnet de deuil
- Enterrer les affaires de son chien (laisse...) et lui faire une sépulture
- Mur des hommages sur internet : <https://amonami.30millionsdamis.fr/>
- Du vivant de l'animal : faire une empreinte de la patte ou de la truffe dans du plâtre, peinture
- Possible de se le faire tatouer !
- Empailler son animal

Les INFOS essentielles

Les décès - le corps de l'animal

↳ La loi n'est pas claire sur ce que l'on peut faire
du corps de son animal: des véto ne veulent pas
rendre le corps des animaux décédés!
↳ Il faut regarder les règlements sanitaires
départementaux: à certains endroits il est possible
d'enterrer à ⊕ de 30m des habitations, cours d'eau
MAIS toujours sur un terrain privé.

↳ Les animaux domestiques ne vont pas à l'équarrissage
(sauf les chevaux!)

↳ POMPES FUNÈRES ANIMALIÈRES

- * crémation plurielle
- * crémation individuelle
- * crémation individuelle & suivi (visites ect...)

↳ Ajd, interdit de mettre son animal dans un
caveau familial.

↳ Si décès, il faut prévenir l'ICAD.





Vieillesse et Isolement



Avec

Elodie Desrosiers

*Chargée de mission lutte contre l'isolement,
CCAS Grenoble*

Contexte

La question de l'isolement touche particulièrement les personnes vieillissantes qui sont moins en lien avec des personnes de leur entourage, du voisinage, d'associations locales. Les crises du COVID ont accentué cette situation. En 2021, d'après les Petits Frères des Pauvres, 2 millions d'aîné-es sont isolé-es des cercles familiaux et amicaux.

Quand les personnes s'isolent, elles ont tendance à se mettre à l'écart, ne plus répondre au téléphone, prendre moins soin d'elles. Il n'est pas toujours simple de demander de l'aide et de savoir vers qui se tourner, que cela soit pour la personne comme pour celles et ceux qui peuvent la croiser. Comment aller à la rencontre des personnes isolées, où peuvent-elles être accueillies ?

Comment demander une présence quand on n'a pas forcément besoin d'aide pour un acte précis (courses, changement d'une ampoule...), mais qu'on veut juste passer du temps avec quelqu'un ?

Il existe différents leviers et dispositifs pour accompagner et soutenir les personnes isolées :

- Inscription sur les listes « personnes isolées» au niveau des CCAS (Pour les + 60 ans ou adulte avec un handicap),
- Lieux de vie avec de l'entourage : Pensions de famille, Résidences autonomie, Familles d'accueil, Hébergements intergénérationnels, Accueils de jour,
- Entraide, solidarité avec les voisin-es,
- Aides au quotidien pour continuer à vivre à domicile (repas, aide à domicile, aide pour les courses, aménagement du logement),
- Centre de lutte contre l'isolement et de la prévention du suicide,
- Temps de rencontre, Forum à destination des « séniors »,
- Associations sur Grenoble : la Croix rouge, Secours Populaire, les Petits Frères des Pauvres, Solexine, AIDES, la Barque, la Pagaille.

Des pistes de solutions...

- Développer des **solutions pas chères**, sans engagement.
- Faciliter le fait de pouvoir être orienté·e par d'autres personnes.
- Sortir dans les **lieux publics, aller vers** les gens, s'intéresser à elles et eux.
- Développer des **points d'accueil** dans différents lieux (bibliothèques, services sociaux, lieux d'accueil...).
- Organiser des **rondes régulières** dans les quartiers, des maraudes dans la rue pour oser aller vers les autres, accepter de **nouer la confiance** dans le temps.
- Mettre en place un **numéro d'astreinte** pour ensuite trouver un·e interlocuteur·rice en qui on va pouvoir avoir confiance.

Zoom sur une action

Stand "Pause café"

Quoi ?

Lieu d'échange et d'écoute dans l'espace public

Pour qui ?

Tous·tes, nous, les personnes isolées et leurs proches

Pourquoi ?

- Créer du lien, détecter les personnes isolées
- Faire connaître, orienter vers les associations / dispositifs existants

Qui le fait ?

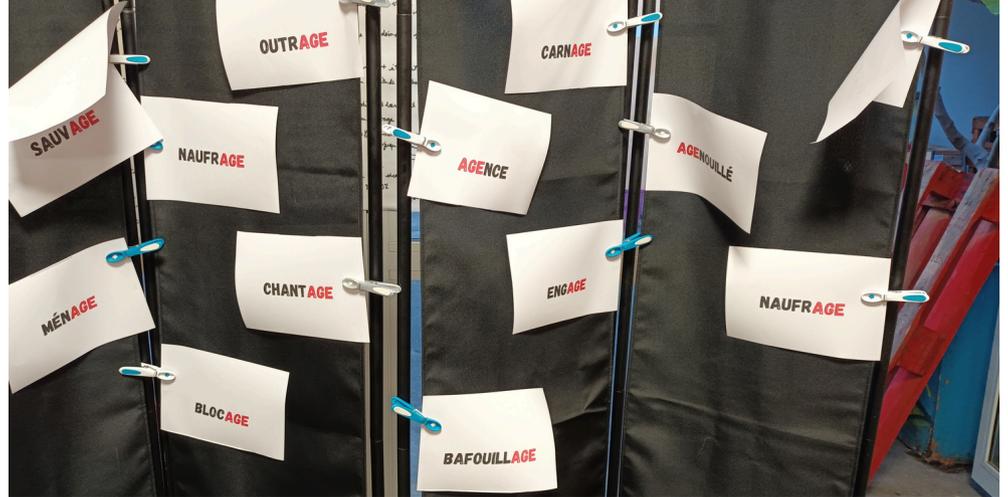
Une équipe parlant plusieurs langues : bénévoles & professionnel·les

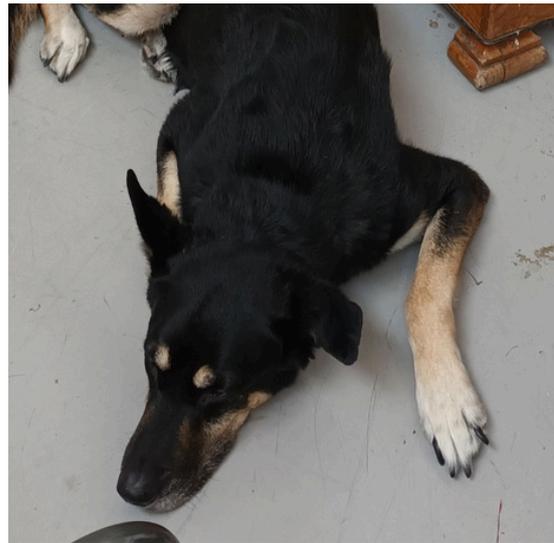
Comment ?

- Autour d'un café/thé et/ou d'une activité régulière (cuisine)
- Avec humour et politesse
- Aller vers les personnes, leur proposer et accepter le refus
- Inclure les publics dans le montage du projet, le faire évoluer en fonction des besoins

Avec quels moyens ?

- Ceux mutualisés entre les structures qui tiennent le café
- Avec les invendus des marchés / magasins





La préparation du passage à la retraite



Avec

Agnès Doerler

Travailleuse sociale de l'équipe
Senior Département de l'Isère

Contexte

Accéder à la retraite peut être compliqué en fonction de son âge, de son état de santé, de sa situation administrative et de ses ressources. Aujourd'hui, 60 à 70 % des personnes qui arrivent à l'âge légal de la retraite (62 ans, 64 ans après la réforme) ne sont plus en situation d'emploi (en maladie, au chômage, sans revenu). Plusieurs difficultés sont rencontrées par les personnes et les professionnel·les.

Il y a un grand manque d'information : pas facile de savoir à quoi on a le droit et quelles sont les aides possibles, à qui et où s'adresser. Certain·es renoncent à demander leur retraite car ils ou elles ont l'impression d'avoir droit à rien.

Les démarches à faire sont trop complexes. Elles demandent une grande anticipation (au moins 6 mois), et la centralisation d'une multitude de papiers (contrat, fiches de paie ...) ce qui n'est pas toujours simple.

A cela s'ajoute le renvoi quasi systématique vers des interfaces numériques, il n'y a plus personne dans les guichets. Il est difficile de trouver un·e professionnel·le formé·e qui puisse accompagner à remplir les papiers.

Ce n'est pas évident de faire valoir ses droits : si on ne sait pas à quel(s) moment(s) et avec qui faire les démarches ou faire un recours, s'il y a eu une erreur, on peut se retrouver rapidement démun·e : « *on ne peut plus être reçu par la CARSAT, il faut aller à Voiron (2 mois d'attente pour un RDV, 4 mois de traitement de dossier). Du coup certains se retrouvent sans ressource, sans rien entre le RSA et la retraite* ».

Des pistes de solutions...

- Informer de manière systématique sur ses droits et les aides à la retraite à différents moments de sa vie.
- Créer un centre d'information partagé sur la retraite au sein de la Maison Départementale de l'Autonomie.
- Simplifier les cadres juridiques et les démarches administratives (dossier et guichet unique).
- Créer un répertoire des aides disponibles (en Isère, c'est un travail en cours).
- Intégrer des travailleur·euses pair·es, des personnes concernées, dans l'accompagnement des futur.e.s retraité.e.s.
- Mobiliser les caisses de retraite pour des coups de pouce financiers ponctuels.
- Imaginer une caravane « retraite » pour présenter les services complémentaires, avec une manifestation décalée.
- Favoriser les mobilisations collectives des personnes concernées pour faire valoir les droits, avancer ensemble et lever les freins.

Zoom sur une action

Informé de manière systématique sur ses droits et les aides à la retraite à différents moments de sa vie.

Ce travail doit se faire en lien direct avec le public mais aussi en associant les professionnel·les accompagnant·es.

- Proposer des permanences régulières, de proximité, sur des lieux de vie, d'accueil.
- Multiplier les lieux d'information en les dotant d'un personnel qualifié, formé sur ces questions.
- Former ou au moins sensibiliser les travailleurs sociaux sur ces thématiques en proposant des actions collectives via la CARSAT par exemple.





Conclusion

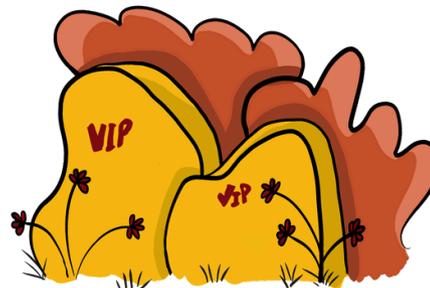
Ces deux jours de rencontres nous ont conforté.e.s dans l'importance d'avoir des espaces pour aborder ces questions, mais également de pouvoir le faire entre pair.e.s sans avoir la crainte d'un jugement quelconque.

Ils ont permis de déconstruire une nouvelle fois la représentation selon laquelle il était compliqué de parler de ces sujets avec les personnes concernées. Au contraire, dès lors qu'on leur en offre la possibilité, elles sont intarissables sur ces thématiques et débordent de créativité pour répondre à ces problématiques qui les inquiètent !

On le voit en effet à travers les ateliers, les besoins sont nombreux, mais les idées pour y répondre le sont tout autant.

La Plateforme ViP ne s'est pas engagée à mettre en oeuvre les actions proposées. Ces dernières dépassent largement notre seul champ d'intervention et nécessiteraient une mobilisation à différents niveaux et dans différents domaines.

En revanche, les réflexions et problématiques partagées vont continuer à alimenter notre travail de plaidoyer. Nous continuerons à faire entendre ces voix et porter ces sujets quand nous le pouvons au travers de nos interventions dans des colloques ou tables rondes, formations et rencontres plus institutionnelles.



Enfin, deux des prestataires pair.e.s faisant partie de l'organisation sont décédé.e.s quelques mois après ces rencontres : Jean-Vincent Le Borgne impliqué depuis le début dans nos réflexions et Murielle Arias qui avait rejoint l'aventure en 2022.

Nous tenions à leur rendre hommage ici et à les remercier pour leur participation et la richesse de leurs apports.



MERCI !

MERCI

Aux participant-es qui se sont également investies dans l'organisation et ont contribué à ce que ces journées soient vraiment conviviales : Isa, Messaouda, Jean Vincent, Chantal, Michel, Eric, Renaud, Max, Christian, Murielle, Sophie, Sandrine, Claire, Jules, Kamel, Sophie.

Aux membres du Lîeu qui nous ont accueilli avec toujours autant de simplicité et de chaleur.

À l'ensemble des intervenant-es et des animateur-ric.e.s pour leurs précieux apports lors des ateliers, Agnès, Elodie, Marie, Agathe.

À Marianne Blin pour nous avoir partagé son énergie et sa vivacité et nous montré qu'être ridée n'est pas une fatalité !

À celles et ceux qui ont permis de laisser une trace de ces deux jours : Jasmine, TéléLîeu, Colin, Lou (avec une pensée toute particulière pour Jean No qui avait été de nos soutiens sans faille de la 1ère édition et qui s'en est allé trop vite).

À la Fanfare de la Mort Subite de nous avoir fait danser et chanter.

ILLUSTRATIONS

LE TRAIT DE LOU
FACILITATION DE PROJETS

ENFIN, MERCI AUX PARTENAIRES FINANCIERS POUR LEUR CONFIANCE



LA PLATEFORME VIP EN 2 MOTS

Elle est née en 2020 d'une initiative de l'association Le Relais Ozanam (membre du [Groupement des Possibles](#)) à partir des constats de terrain et de recherches participatives autour du vieillissement des personnes logées ou hébergées dans les dispositifs sociaux.

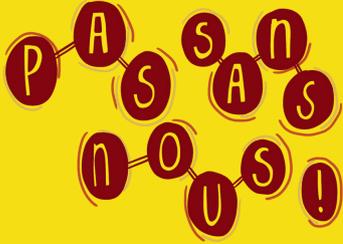
La Plateforme ViP s'adresse à l'ensemble des acteurs des secteurs social, médico-social, sanitaire, gérontologique ou encore funéraire concernés par les questions de précarité, vieillissement, fin de vie, mort, deuil, pour :

- Développer une meilleure prise en compte des enjeux dans les réponses et les politiques publiques,
- Permettre un accompagnement digne des personnes en situation de précarité.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à :

> visiter le site internet: plateforme-vip.org

> nous contacter par mail : plateforme-vip@relaisozanam.org



PLATEFORME VIP



ACCOMPAGNER ~ HÉBERGER ~ LOGER

MEMBRE GROUPEMENT DES POSSIBLES

**Les journées «Pas Sans Nous»
se sont déroulées les 18 et 19 octobre 2023
au Lîeu, à Grenoble.**

**Au programme : deux jours d'échanges,
d'information et de construction
de solutions par et pour les personnes
en situation de précarité, sur le vieillissement,
la fin de vie et la mort.**

**Le tout dans une ambiance studieuse, festive
et chaleureuse !**

En voici un petit concentré !